



Pour être en santé, votre famille a besoin d'eau potable propre. La salubrité de votre puits devrait être votre priorité absolue.

Le Programme pilote d'inspection des puits

La Ville d'Ottawa veut vous aider à bien construire votre puits. Si vous installez un nouveau puits ou si vous en approfondissez un et que vous habitez à Ottawa, vous pouvez participer au Programme pilote d'inspection des puits, qui vous est offert gratuitement.

Dans les zones rurales de la ville d'Ottawa, plus de 30 000 foyers s'approvisionnent quotidiennement en eau potable à même des puits.

Les avantages

Grâce aux inspections professionnelles tenues à l'étape de la construction, vous :

- aurez l'assurance que votre nouveau puits respecte les normes provinciales et locales
- recevrez également une analyse gratuite de la qualité de votre eau — vous en apprendrez davantage sur l'eau de votre puits tout en permettant de mieux comprendre l'état des eaux souterraines locales.

Il s'agit d'une mesure de sécurité supplémentaire pour votre nouvelle maison, la santé de votre famille et la salubrité de votre environnement local — tout cela sans qu'il ne vous en coûte un sou.

Ottawa a la chance de posséder des normes de construction de puits selon le site. Ces normes de construction locales (parfois plus rigoureuses que les normes provinciales) tiennent compte des conditions hydrogéologiques uniques du lotissement et des environs. Cela procure de l'information précieuse avant la construction du puits et réduit les risques de problèmes de qualité de l'eau.

Les inspections gratuites vous donnent l'assurance de savoir que votre nouveau puits est bien construit.

Les inspections

Avant de creuser, une recherche dans la base de données permettra de déterminer si des normes locales s'appliquent au site proposé.

Le cas échéant, cette information sera fournie à l'entrepreneur avant la construction du puits. Des inspecteurs verront également à ce que votre puits soit situé au meilleur endroit possible — à distance de sécurité de sources potentielles de pollution. Durant le creusage, l'inspecteur fera trois inspections de votre puits pour en assurer la bonne construction :

- 1^{re} inspection : pendant la construction de l'espace annulaire (trou de forage), l'installation du tubage du puits et l'injection de coulis;
- 2^e inspection : pendant l'installation de l'adaptateur pour puits sans fosse de visite;
- 3^e inspection : après le nivellement définitif, une fois la plomberie installée.



Protégez-vous

Avant de construire votre nouveau puits, informez-vous! Rendez-vous sur le site Web du ministère de l'Environnement à www.ene.gov.on.ca/cons/index.htm et consultez-y « Écho-info » pour obtenir des renseignements sur la construction des puits d'eau ou téléphonez au Centre d'information publique au 1 800 567-4923. Vous pouvez également obtenir des renseignements généraux sur les puits et les eaux souterraines auprès du Centre de ressources pour propriétaires fonciers, situé au 5524, rue Dickinson, à Manotick, en vous y rendant ou en y appelant au (613) 692-2390 ou au 1 800 387-5304.

Les propriétaires de nouveaux puits se verront remettre une trousse d'information 903 à l'intention des propriétaires de puits par un entrepreneur en construction de puits autorisé.

Participez dès maintenant

Les inspections se termineront le 31 décembre 2004 ou plus tôt si les fonds s'épuisent. Les propriétaires peuvent s'inscrire maintenant en composant le (613) 692-2390 ou le 1 800 387-5304, poste 1128 ou 1132, ou en visitant le site www.rideauvalley.on.ca/wells.



Ce projet a reçu des fonds du gouvernement de l'Ontario.

Constructing a New Well?

Tap into Ottawa's Well Inspection Pilot Program





Your family's health depends on having clean drinking water. Keeping your well

safe should be your top priority.

Well Inspection Pilot Program

The City of Ottawa wants to help ensure your well is properly constructed. If you are installing a new well or deepening an existing well and live in Ottawa, you can participate in the free Well Inspection Pilot Program.

In rural areas of Ottawa, over 30,000 homes draw their daily drinking water from wells.

The Benefits

Professional well inspections at the building stage provides:

- the confidence and comfort that your new well is constructed to provincial and local standards
- free water quality analysis — you'll know more about your well water and at the same time you'll be contributing to a better understanding of our local groundwater conditions

Free inspections provide the comfort of knowing your new well is properly constructed.

It's an extra measure of security for your new home, your family's health and the health of your local environment — all at no cost to you.

Ottawa is fortunate to have site-specific well construction standards. These local construction standards (which may exceed provincial standards) recognize the unique hydrogeological conditions of the subdivision and surrounding area. This provides valuable information prior to well construction and reduces the potential for water quality problems.

The Inspections

Prior to drilling, a database search will identify if there are any local standards for the proposed site. If so, this information will be provided to the well contractor prior to well construction. Inspectors will also check that your well is located in the best spot possible — safe from potential sources of pollution. During drilling, the inspector will provide three separate inspections to ensure proper construction:

- 1st inspection: during creation of annular space (open borehole), installation of well casing and grouting
- 2nd inspection: during installation of pitless adaptor
- 3rd inspection: after final grading when plumbing system is complete.

At the third inspection, a water sample will be taken to test for harmful levels of bacteria, chloride, nitrate, sodium, potassium, calcium, manganese, fluoride and other water quality parameters important to you and your family's drinking water.



Protect Yourself

Before you construct your new well, get informed! Visit the Ministry of the Environment's web site at www.ene.gov.on.ca/cons/index.htm for "Green Facts" about water well construction or call the Public Information Centre at 1-800-567-4923. You can also visit LandOwner Resource Centre at 5524 Dickinson Street, Manotick (613-692-2390 or 1-800-387-5304) for general well and groundwater information.

For new well owners, a 903 Well Owner Information Package will be delivered to you by a licenced well contractor.

Get Involved Now

Inspections will end December 31, 2004 or earlier if funds expire. Homeowners can register now by calling 613-692-2390 or 1-800-387-5304 ext 1128 or ext 1132 or visit www.rideauvalley.on.ca/wells.



Ottawa Septic System Office Bureau des systèmes septiques d'Ottawa

The project has received funding from the Government of Ontario.

Vous construisez un nouveau puits?

La Programme pilote d'inspection des puits d'Ottawa Ça coule de source!

